

Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 21 mai 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation1 p. (116r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 21 mai 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47785>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mai 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Barral, Georges \(1842-1913\)](#)
Lieu de destination 66, rue de Rennes, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin remet 500 F à Barral. Il l'informe qu'il a reçu l'épreuve corrigée par Alphonse Grebel du rapport de contre-expertise et il transcrit dans sa lettre une correction effectuée par ce dernier.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre rédigée sur un feuillet de quatre pages.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 21 Mai 74

Cher Monsieur.

Je vous envoie ci-inclus la
somme de cinq cent francs dont
vous m'avez contracté le...
dû...

Je viens de recevoir de M. Girardet
l'épreuve que vous lui avez envoyée.
Il indique une petite addition à faire
au 1^e du ch. V du rapport, page 19.
Il serait rédigé comme je le transcris
ci-dessous.

Veuillez agréer, cher Monsieur,
l'assurance de mes meilleurs
sentiments.

Girardet

M. Barral.

Page 19 - du rapport
ch. V

1^e L'emploi de marrures et
oreillons servis de fonte avec les
pièces, et destinés tant à éviter
la déformation des pièces au feu
que à faciliter la réunion des
pièces émaillées de diverses
couleurs,